Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 73 (1978)
Heft: 4-fr

Vorwort: Chers lecteurs
Autor: Badilatti, Marco

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HEIMATSCHUTZ

Publication de la Ligue suisse
du patrimoine national
Paraît 4 fois par an
Tirage: 20000 (allemand et français)
Rédaction: Marco Badilatti
Collaborateurs permanents:
Claude Bodinier, Pierre Baertschi,
Dorothée von Sprecher, Ernest Schüle,
Rudolf Trüb
Adresse: Rédaction «Heimatschutz»
Case postale, 8042 Zurich
(tél. 01/600087)
Prix de l'abonnement: 12 fr.
Impression et expédition:
Walter-Verlag AG, 4600 Olten

Au sommaire

Les piétons ont aussi des droits! 1–12

Les chemins pédestres doivent-ils continuer à disparaître? Les urnes en décideront

Protection constitutionnelle de l'environnement dans le canton du Jura 13

«Suspension d'armes» à Gléresse 14
Les CFF renoncent provisoirement à la double voie. Mais le problème est-il définitivement résolu?

Lutry: escalier à «descendre»? 15

Inventaire architectural vaudois 17
En automne 1978, non moins de 47 communes, pour la plupart des bourgs et villes, étaient recensées

Approche du Musée gruérien 20
Inaugurée cette année, la nouvelle «maison de la culture» de Bulle a déjà reçu près de 25000 visiteurs

Les jeunes à l'action 22
Le premier groupe junior de la Ligue suisse du patrimoine a été fondé au sein de la Société d'art public de Genève

Le prix Wakker 1979 à Ernen 26

Thèses pour aujourd'hui et demain 27
Directives de la LSP et de ses sections pour une activité adaptée à notre temps

Page de couverture: le scrutin fédéral du 18 février 1979 doit poser les bases juridiques nécessaires à la préservation et au développement du réseau suisse de chemins pédestres (photo O.N.S.T.)

Editorial

Le «parti vert» – symptôme d'un malaise

Chers lecteurs,

Les bonnes intentions, en ce qui concerne la qualité de la vie en général et l'environnement des hommes en particulier, ne manquent certes pas d'être agréablement formulées dans nos parlements et dans les programmes des partis. Si elles étaient suivies d'actes, on serait beaucoup moins inquiet pour l'avenir d'une «planète au pillage». Mais le tran-tran helvétique nous a montré, cette année encore, qu'entre la phraséologie électorale et les réalisations, il y a un monde. La protection du patrimoine, de la nature et de l'environnement sera bientôt un terrain d'exercice pour orateurs habiles, une place de tir pour politiciens soi-disant réalistes. Ne soyons pas étonnés qu'ici et là, les résultats de ces exhibitions soulèvent de l'humeur. Caractéristique à cet égard est l'apparition d'un «parti vert» dans plusieurs cantons. Il y a quelques années, c'était surtout la surpopulation étrangère qui suscitait la formation de nouveaux groupements; c'est aujourd'hui le mécontentement que provoquent de trop modestes progrès en matière de politique de l'environnement, au sens le plus large. On a cru trop longtemps que ce domaine pouvait être traité légèrement. Trop souvent, on peut constater à quel point ces tâches sont, ou bien remises à plus tard sous divers prétextes, ou bien «résolues» par des mesures de façade.

Les «verts» peuvent-ils y changer quelque chose? Je suis loin de penser que notre régime aux multiples partis leur laissera plus qu'une chance éphémère. Toutefois: il pourrait être dangereux, pour les partis traditionnels comme pour les autorités, de ne pas prêter attention à l'arrivée de cet indésirable intrus, et surtout à ses mobiles profonds. Car s'il est apparu, c'est en grande partie de leur faute. Il leur faudra concrétiser de façon adéquate leur prise de conscience de l'environnement, s'ils ne veulent pas enregistrer à la longue des pertes importantes de confiance et de prestige. Si les «verts» parviennent à provoquer ce changement des esprits, au sein des partis existants, au-delà des élections fédérales de l'automne 1979, ils justifieront leur existence.

Marco Badilatti